

l'Europe s'est économiquement rétablie et est plus en mesure d'assurer sa propre défense; en outre, la tension qui régnait en Europe centrale a diminué et permis une amélioration dans les relations entre l'Est et l'Ouest. Toutefois, nous ferions bien de nous rappeler:

- qu'aucun règlement de paix n'existe en Europe et que rien ne permet d'en espérer un bientôt;
- qu'une cause première de tension, le partage de l'Europe, et surtout le partage de l'Allemagne, existe toujours;
- que l'URSS est militairement plus forte que jamais et maintient des effectifs militaires considérables en Europe orientale;
- que, malgré ses progrès, l'Europe laissée à elle-même ne pourrait pas résister à une renaissance des pressions politiques soviétiques et encore moins à leur puissance militaire.

En d'autres termes, même s'il y a eu des progrès indubitables en Europe, nous n'en sommes pas arrivés au point où l'Occident peut en toute sécurité se passer de la force militaire de l'OTAN pour se défendre contre l'agression.

Cela ne veut pas dire que les pays de l'OTAN ne sont pas disposés à se joindre aux pays du Pacte de Varsovie pour ce qui est de l'adoption de quelque mesure que ce soit qui serait destinée à atténuer la tension et à permettre de réduire les effectifs militaires de part et d'autre. De cette façon et par d'autres voies également, l'OTAN peut être d'un grand concours au rétablissement de la confiance nécessaire à un règlement qui serait satisfaisant pour tous en Europe. Cela aidera à nous rapprocher de l'Est, à "faire le pont vers l'Est".

Comment envisageons-nous le rôle du Canada?

Premièrement: Le Canada continuera de travailler par l'intermédiaire de l'OTAN et par toute autre voie, bilatéralement ou multilatéralement, à créer la détente en Europe.

Deuxièmement: Le Canada fera sa juste part pour satisfaire aux besoins de l'OTAN sur le plan de la défense collective, étant donné que de la sécurité de l'Europe dépend en partie la sécurité du Canada. Si nous pouvons ainsi aider à maintenir l'équilibre dans la région atlantique, nous avons certainement avantage à ce faire.

Troisièmement: Le Canada n'a pas cessé de recommander aux membres de l'OTAN qu'ils examinent les objectifs à long terme et la structure de l'Organisation. Cet examen est actuellement en cours.

Quatrièmement: La nature précise de notre participation militaire n'est pas déterminée. Elle variera suivant les besoins militaires variables, l'apport de nos Alliés et nos propres moyens et la façon la plus pratique et la plus économique de les utiliser. L'importance des effectifs fournis à l'OTAN a toujours fait l'objet d'une décision collective plutôt qu'unilatérale. Nous croyons encore que les contingents particuliers qui forment l'effectif militaire de l'Alliance doivent être établis après consultation entre les membres de l'Alliance.